Le mot du Maire - Retour sur deux années de mandat

Deux ans déjà ! Comme promis il est donc temps de refaire le point sur les engagements pris par votre municipalité et leur concrétisation (ou non) sur le terrain.
Rappelons que notre promesse principale était celle d'agir et était déclinée en cinq points ; voyons à présent ce qu'il en est :

- AGIR pour développer l'activité commerciale, artisanale et touristique, en aménageant le centre-ville, en participant à la rénovation du bâti commercial, en facilitant le stationnement et les déplacements, notamment piétonniers.

La première tranche des aménagements du centre-ville est à présent opérationnelle : les espaces piétonniers invitent à la déambulation, les accès à la mairie reviennent en façade et les évènements qui se déroulent dans la salle d'honneur (mariages, expositions, rencontres, ...) peuvent faire usage d'un parvis confortable. Bien sûr ces travaux ont apporté leur lot de désagréments et pendant encore un an ces désagréments vont se poursuivre pour la réalisation de la deuxième phase (de la place Jeanneret à la gendarmerie). Conséquence (ou coïncidence ?) une première boutique vient de s'installer dans la Grande rue et le restaurant « aux Bons Goûts » va rouvrir ses portes. Pour accompagner le commerce et l'artisanat, une convention d'assistance a été signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et une autre est en cours de signature avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- AGIR pour redonner au bourg-centre son lustre et son attractivité d'antan en soutenant toutes les activités associatives, en suscitant les investissements dans la rénovation de l'habitat, en investissant dans l'attractivité touristique.

L'acquisition de la maison « Mazarin » n'a pas encore produit d'effet très remarquable mais l'ouverture du parc est un succès et les visites de la maison sont désormais inscrites dans la réalité. Grâce à cet élément Giromagny est à présent reconnue comme véritable porte d'entrée du futur « Grand Site National » du ballon d'Alsace et le plan Avenir Montagne du massif des Vosges a inscrit sa rénovation à son programme. Plusieurs actions associatives relatives au patrimoine ont été soutenues (rénovation de la mine en grès, rénovation des sentiers, entretien du fort) ainsi que des manifestations nouvelles (Fort en musique, Contrefort). Le gîte communal a aussi été rénové et son accessibilité est désormais conforme. Le tissu associatif local, largement soutenu par le budget communal, compte près de 3000 adhérents dont les trois quarts sont extérieurs, montrant la capacité d'attractivité de notre ville.

- AGIR pour assurer la sécurité au sein de notre ville, au niveau des personnes et des biens, en œuvrant par exemple pour la mise en place d'une police intercommunale, et en réalisant des liaisons douces sécurisées.

Le sujet de la police intercommunale n'a hélas pas avancé de même que le système de surveillance qui se heurte à des problèmes de moyens d'exploitation et de réactivité des entreprises. Toutefois, un nouveau garde champêtre vient de prendre ses fonctions et le système de dématérialisation de la verbalisation est opérationnel ce qui devrait permettre un retour à des pratiques plus respectueuses des règles, notamment en ce qui concerne les automobilistes. Le sujet de la circulation reste un sujet difficile et de longue haleine mais plusieurs aménagements ponctuels ont pu être réalisés à partir de suggestions des habitants (généralisation de la zone 30, sécurisation de la rue Lhomme, écluse dans la rue des Prés Heyd) sans oublier les nouveaux trottoirs de la Grande rue et la mise en accessibilité de la mairie et de plusieurs échoppes.

- AGIR pour rendre plus agréable la vie quotidienne en aménageant les places, les parcs et les aires de loisir, en étant à l'écoute des besoins de chacun, en développant le lien social et culturel avec la relance d'un cinéma par exemple ;

Après l'ouverture au public du parc Mazarin et la création d'une aire de jeu de boules au parc du Paradis des Loups, deux nouvelles placettes arborées ont été créées au centre-ville (place du colonel Jeanneret et Grande rue) et plusieurs bancs de qualité ont été installés. Un espace France Services offrant un accès à la quasi-totalité des services publics a été ouvert en début d'année rue Jean Moulin (emplacement provisoire) ; cet espace (le deuxième du territoire après celui de Valdoie) offre également un accès direct au CCAS et à des conseillers numériques. Les réunions de quartier, mises en sommeil pendant la période de la crise sanitaire, ont été relancées et se poursuivront à l'avenir de façon régulière.

- AGIR pour la préservation de notre environnement, la mise en place de circuits courts, le maillage des liaisons douces en aménageant les berges de la Savoureuse par exemple.

Malheureusement l'avancement des actions dans ce domaine s'est largement heurté à la lenteur des démarches administratives nécessaires. Ainsi le lancement des travaux de la voie verte entre la piste cyclable départementale et la place De Gaulle ne sera pas effectif avant août prochain, marquant un retard d'un an sur les prévisions. Plusieurs opérations ont débuté comme la rénovation énergétique de l'école docteur Benoît, la réalisation d'une aire de stationnement perméable, l'acquisition de la friche commerciale du SPAR en vue de réaliser une halle de centre-ville, mais leurs effets ne sont pas encore perceptibles du fait de leur degré d'avancement mais aussi et fort heureusement en ce qu'ils n'occasionnent pas de bouleversements immédiats pour notre vie quotidienne !
Trop pour certains, peut-être pas assez pour d'autres ? Quoi qu'il en soit la municipalité reste à votre écoute afin d'avancer ensemble vers un « Bien vivre à Giromagny », un objectif qui, mérite bien un petit effort pour supporter les difficultés passagères liées aux travaux.

Christian Coddet

Conseil municipal du 28 avril 2022

La séance du 28 avril s'est ouverte avec 14 conseillers présents et 6 représentés. Elle a débuté par le tirage au sort des personnes susceptibles de siéger au tribunal d'assises. Puis, après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente et pris connaissance des décisions courantes prises par le maire, les conseillers ont débuté l'examen des 20 points inscrits à l'ordre du jour.

En premier lieu le Conseil désigne Christian Orlandi pour représenter la commune auprès de l'association « La Caponnière » puis approuve un conventionnement avec la FNATH (Association des accidentés de la vie), avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), avec la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) et avec la Banque de France afin d'étoffer encore l'offre de services offerte aux habitants dans le cadre de la maison France Services. La municipalité précédente ayant décidé de l'acquisition du site du « Number One » par l'intermédiaire de l'EPF (Etablissement Public Foncier), le Conseil approuve la signature d'une convention de délégation de gestion du site à la commune par l'EPF afin de pourvoir à son entretien dans l'attente de la réalisation d'un projet immobilier.

Toujours dans le cadre des relations conventionnelles, le conseil approuve le principe de l'adhésion de la commune au nouveau dispositif régional de soutien à la « centralité rurale en région », une délégation de maîtrise d'ouvrage à l'AHPSV (Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgien) pour la rénovation de la tombe du docteur Benoît ainsi que le principe de la refacturation des frais de fonctionnement au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Afin d'assurer la continuité de l'opération France Services la Conseil décide la création d'un poste non permanent d'agent social à temps partiel. Il décide aussi de transférer la compétence IRVE (création, entretien et exploitation des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques) à Territoire d'Energie. Décision est ensuite prise de maintenir l'attribution d'une aide communale à la rénovation des façades au-delà de l'Opération Programmée de rénovation de l'Habitat (OPAH) venue à terme en décembre 2021 et de lui affecter un budget de 10 000 € pour 2022. Finalement, avant d'aborder les questions financières, le Conseil décide de préempter l'acquisition d'un bâtiment (ancien Café du Nord). Ce bâtiment qui présente une forte gêne pour la circulation des piétons sera démoli, ce qui permettra la continuité du trottoir et ouvrira un petit espace de stationnement au carrefour de la rue des Ecoles et de la Grande rue.

L'examen des questions financières débute par des compléments et des ajustements des tarifs communaux (locations de salles ou de matériels, occupation du domaine public, ...) puis se consacre à l'activité communale d'exploitation forestière. Après avoir approuvé le compte de gestion 2021 présenté par la trésorière, le Conseil approuve le compte administratif présenté par l'ordonnateur (le maire) ainsi que l'affectation du résultat (113 328,98€) en report à nouveau. Le budget supplémentaire proposé par le maire pour l'année 2022 incorpore des actions importantes en matière d'entretien des voiries d'exploitation forestière suivant les recommandations de l'ONF et maintien une réserve suffisante pour faire face éventuellement à une année sans recettes. Le compte de gestion de la commune n'ayant pas encore été délivré par la trésorière, le budget supplémentaire incorporant les résultats de l'année 2021 ne peut pas encore être voté et par conséquent le maire propose une modification du budget primitif afin de permettre notamment une première prise en compte de l'augmentation des coûts de l'énergie et d'inscrire les crédits nécessaires à l'acquisition de l'ancien Café du Nord. Finalement, le conseil approuve un ajustement du plan de financement de la Voie Verte prenant en compte les dernières évolutions du projet afin de satisfaire aux conditions d'attribution d'un financement sur fonds européens.

Avant de passer aux questions diverses, le Conseil approuve la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine en vue d'organiser un appel aux dons pour la réfection du clocher de l'église. Toutes les décisions qui précèdent ont été prises à l'unanimité et en questions diverses le maire évoque une réunion avec les commerçants du marché, une réunion avec les commerçants du centre-ville pour la mise en place de la commission d'indemnisation, le dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre du plan « Avenir montagne », l'inauguration de la première tranche des travaux de redynamisation prévue le 11 mai ainsi qu'une participation de la commune aux rencontres annuelles des anciens fiefs Grimaldi. La séance est levée à 23h30.

La vie communale en images

Une trentaine d'habitants du quartier Chantoiseau ont répondu à l'invitation de M. le Maire. La rue du Tilleul était fortement représentée par ses riverains qui ont largement évoqué la circulation et l'augmentation du flux de véhicules.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 en présence de Cédric Perrin, Sénateur, des élus, des représentants des associations patriotiques, des sapeurs pompiers, de l'orchestre d'harmonie de la ville et les membres du CMA

La 1ère tranche des aménagements du centre ville étant achevée son inauguration a eu lieu le 11 mai. Le Préfet Rhaphël Sodini, le Sénateur Cédric Perrin, le Président du Département Florian Bouquet, le Président de la CCVS Jean-Luc Anderhuber, et Rémi Sublet du bureau d'architectes ont accompagné le Maire Christian Coddet pour couper le ruban officiel voir photo en 1ère page.

Réunion du quartier Prés Heyd-Fougerêts
Rendez-vous en mairie le jeudi 23 juin à 20h00

Le périmètre du quartier est le suivant :
rue du Verbal, quartier des Planchettes, rue des Fougerêts, rue des Acacias, rue des Jonquilles, rue des Prés, rue des Cités Saint-Jean, rue des Prés Heyd, rue des Oiseaux, rue Sous la Côte, rue d'Auxelles, faubourg de Belfort (jusqu'à la gendarmerie)

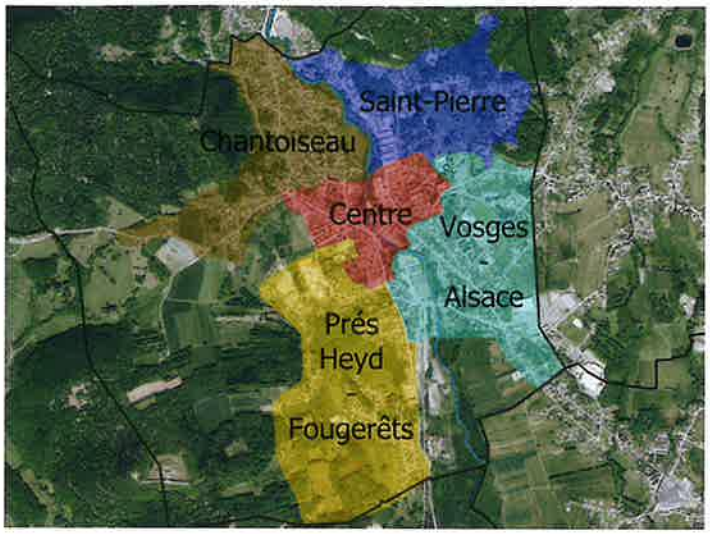

Nouveau ! Permanences de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec France Services

Artisans, apprentis, porteurs de projets, venez rencontrer la Chambre de Métiers et de l'Artisanat les 2è et 4è mercredis de chaque mois de 14h à 18h, dans les locaux de France Services au 2 avenue Jean Moulin.
Renseignements : France Services au 03 39 53 06 53
franceservices@giromagny.fr

La BANQUE DE FRANCE à votre service

Dans le cadre de sa mission d'éducation financière, économique et budgétaire, la Banque de France en partenariat avec France SERVICES vous propose différentes rencontres. Plusieurs ateliers sont ouverts :

• **8 juin 2022 -** Système bancaire: quels sont vos droits ? Aucune banque n'accepte de vous ouvrir un compte… que faire ? Qu'est-ce qu'un compte bancaire alternatif ? Qui peut bénéficier d'un micro-crédit ? qu'est-ce que la procédure de droit au compte ? Qui peut m'accompagner pour résoudre mes difficultés financières ?

• **15 juin 2022 -** La procédure de surendettement 15/06 : décryptage de la procédure - pour qui ? quelles conséquences ? qui peut vous accompagner ?

• **22 juin 2022,** Venez jouer autour d'un jeu plateau pour approfondir vos connaissances sur les thèmes du budget, des crédits, des assurances, des moyens de paiement et ainsi optimiser votre gestion budgétaire. D'autres supports pédagogiques créés par la Banque de France vous seront présentés sur le thème du budget : des applications sur smartphone, un portail Internet…

• **29 juin 2022 -** Les arnaques financières : Les différents types d'arnaques financières. Comment s'en protéger ? Comment réagir ? Ces animations vous sont proposées par la Directrice de la Banque de France de Belfort et son équipe EDUCFI.

Renseignements et inscriptions : franceservices@giromagny.fr ou au 03 39 53 06 53

Élections législatives
les dimanches 12 et 19 juin

Bureau de vote transféré !

Comme lors des élections présidentielles d'avril, le bureau de vote n°2 situé à l'école du docteur Benoit sera transféré en salle du Conseil Municipal à la mairie du fait des travaux de rénovation du bâtiment de l'école.

PAYFIP

Le paiement par Internet dans les collectivités locales est à la fois un enjeu de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation. Grâce à PayFiP, un service développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics d'une collectivité est facilité. Il s'agit d'une offre permettant un paiement simple par carte bancaire ou par prélèvement, accessible 24h/24 et 7 jours/7.
Ce dispositif, intégré par la commune, est entièrement sécurisé et accessible à l'adresse : https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web

• pour les paiements par prélèvement l'authentification se fait via vos identifiants impots.gouv.fr ou via FranceConnect ;

• pour les paiements par carte bancaire, une fois que vous avez validé votre paiement vous recevez un ticket de paiement sur votre messagerie électronique.

La maison France Services, rue Jean Moulin, est à votre disposition en cas de difficultés dans l'utilisation de ce service.

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses à gazon sont sorties de leur réserve ainsi que le bruit de moteur qui les accompagne.
Pour qu'il fasse bon vivre à Giromagny (et dans les autres communes) les bruits de voisinage sont régis par un arrêté préfectoral de 2015.
Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
De lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Arrêté préfectoral consultable sur le site internet : https://www.giromagny.fr/reglementation.htm

DogSerenity 90
Une éducatrice canine dans la commune

Giromagnienne depuis une année, Manon Szymanek a choisi de créer son entreprise d'éducation canine dans notre commune. Depuis le mois de février, Mme Szymanek vous propose une aide pour comprendre votre chien. Balades éducatives, cours individuels ou collectifs sont proposés et peuvent se dérouler au domicile de l'éducatrice, en ville ou en forêt. La fréquentation de différents environnements permet de travailler au mieux avec nos compagnons à 4 pattes. Manon travaille dans l'écoute, la bienveillance et la bonne humeur ! Contact : 06.35.13.68.77 ou Facebook : DogSerenity90

Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966

Contact internet à disposition : **mairie@giromagny.fr**

France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53

CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO

Conciliateur en justice
Mercredis 8 et 22 juin de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06 82 17 55 92

Permanences
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Mercredis 8 et 22 juin de 14h à 17h

Personnel Mairie

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire
• *03.84.27.14.18*
Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations
• *03.84.27.02.10*
Karine BEN : karineben@giromagny.fr

Centre Communal d'Action Sociale-Visiteuse Sociale
• *03.84.27.14.80*
Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr

En juin

Jeudis 2,16 & 30	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Mercredi 8	Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine Square du Souvenir
Dimanches 12 & 19	Élections législatives. Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h
Dimanche 12	Visite guidée du Fort Dorsner à 14h sur réservation au 06 72 56 42 70
Mardi 14 à 18h30	Apéro-blind test musical ! Thème : le ROCK. Médiathèque. Réservations au 03.84.29.03.57
Mercredi 15 de 10hà12h	Groupe de lecture autour des livres du prix Croqu'histoires. Médiathèque. Réservations au 03.84.29.03.57
Samedi 18	Journée nationale commémorative de l'Appel du général De Gaulle - Square du Souvenir
Dimanche 19	Faites les Forts
Dimanche 19	Concert de l'orgue à l'église Saint Jean-Baptiste à 17h
Mardi 21	Fête de la musique place des Mineurs - 18h
Jeudi 23	Réunion de quartier Prés Heyd-Fougerêts 20h à la mairie au rez de chaussée
Samedi 25	Feux de la Saint Jean - Lepuix
Dimanche 26	Courses de caisses à savon - à partir de 10h. Rue Saint Pierre et place De Gaulle
Lundi 27	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez également le consulter sur notre site : www.giromagny.fr

Fête de la musique dans notre commune

Les Amis de l'Orgue de Giromagny se proposent de mettre en valeur le bel orgue Verschneider, classé Monument Historique, récemment restauré et inauguré en 2019. L'instrument comprend une palette sonore variée et surtout originale avec ses neuf jeux d'anches dont deux jeux à anches libres. (Cor anglais et Euphone). Jean Jacques Griesser, organiste titulaire et conservateur de l'orgue a préparé un programme de transcriptions, avec quelques œuvres que l'on n'a pas l'habitude d'entendre. Ainsi, on pourra apprécier des pièces de Delalande, Albinoni, Martini, Fauré, Bizet mais également Verdi, Waldteufel, Magne et Morricone. Une heure de musiques originales réservant quelques belles surprises !

Dimanche 19 juin Église saint Jean-Baptiste, de 17h à 18h. Entrée gratuite.

Mardi 21 juin, jour de la fête de la musique, la commission municipale d'animation vous invite à une soirée musicale en plein air. À 18h, sur la place des Mineurs, vous pourrez écouter le groupe « TRIO ATITLAN » trio de jazz, puis à partir de 20h ce sera la chorale « ENTRE FILLES » composée d'une quarantaine de choristes dirigées par Isabel Matterm qui vous fera passer une très agréable soirée pleine d'humour et de fantaisie.

Grand feu de la Saint Jean organisé par le F.C. Giro-Lepuix

Depuis plusieurs semaines, les bénévoles du club s'attellent à la construction d'une reproduction du pont londonien TOWER BRIDGE. L'édifice en bois sera embrasé lors de la soirée festive du 25 juin.

à partir de 19h : restauration et buvette
à 20h30 concert des KORRIGANS CELTIC ROCK,
retraite aux flambeaux, Feu d'artifice et embrasement du bûcher
Au stade de Lepuix entrée 3 euros. Gratuit pour les - 12 ans.

Faites les Forts en VTT Centenaire du Territoire de Belfort

Association Fort Dorsner

Le 19 juin, mêlez l'activité physique et l'aspect culturel et patrimonial en découvrant les fortifications locales ayant fait l'histoire de notre département.

Les Forts de Bessoncourt, Danjoutin et Giromagny et la Citadelle de Belfort vous proposent un tracé VTT les reliant. Choisissez le tracé VTT selon votre envie et vos capacités afin de profiter au mieux de cette journée ! Départs de 9h00 à 13h00 depuis l'un des 4 sites de votre choix. Renseignements et inscriptions. Flashez le QR Code

Passez tous à la caisse le dimanche 28 juin !

Les élus du Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) vous invitent à participer à leur course de caisses à savon. Petits et grands, participez à la manifestation en construisant votre véhicule sans moteur !

Cette course qui se déroulera en deux manches est ouverte à tous, à partir de 8 ans. Le départ de la 1ère manche est fixé à 10 h, rue St Pierre au niveau de l'ancienne discothèque. Les participants dévaleront la rue jusqu'à l'arrivée sur la place de Gaulle. La 2ème manche se déroulera l'après-midi.

Le prix de la plus belle caisse à savon sera attribué par un jury. L'inscription est obligatoire et gratuite. Petite restauration à l'arrivée. Règlement, inscriptions : mairie@giromagny.fr 0384271418

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : https://www.giromagny.fr
Directeur de la publication : Christian Coddet
Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline, Tibune de l'opposition : article non fourni
Crédit photos : Thierry Marline, Manon Szymanek,
Ont participé à ce numéro : Barbara Natter, Jean-Louis Salort, Patricia Vuillaumié,
Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression
Distribution : mairie de Giromagny
1800 exemplaires - N° 228 - Dépôt légal 05-2022